

SYNDICAT MIXTE
Grande Tablée



DÉLIBÉRATION

Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. 03.84.79.79.79

Le premier juin deux mille vingt-six, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni dans les locaux de la Grande Tablée, sur convocation de Madame Nathalie JEANNET, Présidente sortante.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués titulaires ou suppléants : 18
Nombre de procuration : 1
Nombre de délégués votants : 19

Référence

D.26/08

Date de la convocation : 27 mai 2026

Objet

Election des membres de la CAO

Délégués titulaires ou suppléants présents : Hélène THEVENIN, Delphine ROUGIER, Jean-Yves ROY, Gilles CHAFFANGE, Patrick FRANCHINI, Sophie JOBELIN, François LAVRUT, Alain BOURDET supplée par Joël PANNAUX, Patricia ANTOINE, Jacqueline DEJEUX, Coralie MAILLOT, Quentin COLOMBAT, Olivier DEMANDRE, Séverine MARANO, Alexandre CROT, Bruno MONNOT, Franck DAVID, Christine RIOTTE

Secrétaire de séance

Patricia ANTOINE

Délégués absents ayant donné procuration :
Justine GRUET

Rapporteur

Hélène THEVENIN

Délégués absents excusés non représentés :
Bernard MENETRIER

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment l'article L.1414-2 et l'article L.1411-5, prévoit que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée, lorsqu'il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte, du Président de cet établissement ou son représentant, et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants.

Il est proposé d'élire les membres à la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Ces membres sont élus :

- Au sein de l'assemblée délibérante,
- Au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,
- Au scrutin secret sauf accord unanime contraire.

Madame la Présidente fait appel aux candidatures pour les postes de membres de la commission d'Appel d'Offre.

Les candidatures suivantes sont proposées, en tant que titulaires :

- Madame Christine RIOTTE
- Monsieur Alexandre CROT
- Madame Jacqueline DEJEUX
- Madame Séverine MARANO
- Monsieur Jean-Yves ROY

Les candidatures suivantes sont proposées, en tant que suppléants :

- Monsieur Gilles CHAFFANGE
- Madame Coralie MAILLOT
- Monsieur Bruno MONNOT
- Monsieur Olivier DEMANDRE
- Monsieur Franck DAVID

Il est procédé à un vote à mains levées.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 19

Nombre de voix : 27

Bulletin blanc ou litigieux (article L65 et 66 du code Electoral) : 0

Suffrage exprimés : 27

Majorité absolue des suffrages exprimés : 11 voix

La liste des membres de la Commissions d'Appel d'Offres proposée obtient 27 voix

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'APPLIQUER** les dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT qui prévoient que le Syndicat Mixte peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,
- **PROCEDE** à l'élection des membres titulaires de la CAO comme suit :
Madame Christine RIOTTE, Monsieur Alexandre CROT, Madame Jacqueline DEJEUX, Madame Séverine MARANO et Monsieur Jean-Yves ROY
- **PROCEDE** à l'élection des membres suppléants de la CAO comme suit :
Monsieur Gilles CHAFFANGE, Madame Coralie MAILLOT, Monsieur Bruno MONNOT, Monsieur Olivier DEMANDRE et Monsieur Franck DAVID

Fait à Dole, le 1^{er} juin 2026,
La Présidente

Hélène THEVENIN